



PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE GRANDE-RIVIÈRE

AVIS AU PUBLIC

ADOPTION ET ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT VGR-684.1

RÈGLEMENT NUMÉRO VGR-684.1 MODIFIANT LE RÈGLEMENT V-684/03-18 SUR LA POLITIQUE DE GESTION CONTRACTUELLE DE LA VILLE DE GRANDE-RIVIÈRE

AVIS EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ par la soussignée greffière de la Ville de Grande-Rivière,

QUE : Lors de la séance ordinaire tenue le 10 janvier 2022, le conseil municipal a adopté le règlement VGR-684.1,

QUE : Ce règlement est disponible à la consultation sur le site Internet de la Ville ainsi qu'au bureau de la greffière ;

QUE : Ce règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

Donné à Grande-Rivière, ce 11^e jour de janvier 2022.

Marilyn Morin, Greffière